

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE -
S/7941
7 juin 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CANADA : PROJET DE RESOLUTION

Le Conseil de sécurité,

Notant les résolutions 233 (1967) du 6 juin et 234 (1967) du 7 juin 1967,

Prie le Président du Conseil de sécurité, avec l'assistance du Secrétaire général, de prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect intégral et effectif de ces résolutions.

1967 JUN 10 10 10 AM